

**Discours de Mme Yaël Braun-Pivet,  
Présidente de l'Assemblée nationale**

**Inauguration de la « Salle Jacques Lafleur-Jean-Marie Tjibaou »**

Mercredi 12 avril 2023

**SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI**

Monsieur le ministre délégué chargé des Outre-mer, cher Jean-François Carencu,

Madame la Secrétaire d'État chargée de la Citoyenneté, chère Sonia Backès,

Mesdames et messieurs les députés, chers collègues,

Messieurs les membres du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie,

Monsieur le Président du Congrès de la Nouvelle-Calédonie [*Roch Wamytan*],

Monsieur le Vice-Président de l'Assemblée de la Province Nord [*Victor Tutugoro*],

Messieurs les élus et membres des délégations,

Mesdames, messieurs, chère Laurence André-Fazi, chers membres de la famille de Jacques Lafleur ici présents,

Il y aura bientôt 35 ans, deux hommes, loin de leur terre natale, se tenaient côte à côte pour la première fois.

Tout devait pourtant les séparer.

L'un était Kanak, fils du chef de la tribu de Tiendanite.

L'autre était un Caldoche de Nouméa.

Le premier, catholique, fut prêtre quelques années.

Le second était un dirigeant d'entreprise protestant.

Le FLKNS d'un côté.

Le RPCR de l'autre.

Deux chefs de file, incarnant deux camps résolument opposés. Des partisans, qui allaient devenir les artisans de la paix.

Jean-Marie Tjibaou et Jacques Lafleur étaient, l'un et l'autre, des hommes de conviction, attachés à leur terre et à l'épanouissement de leur peuple.

Et chacun, avec son histoire, était à l'image de ce peuple.

Un peuple composé d'une riche et belle diversité, au passé si singulier, façonné par la rencontre entre les Kanaks, peuple premier, et les Calédoniens venus ensuite.

Un passé marqué, aussi, par des années de conflits sanglants.

En juin 1988, Jean-Marie Tjibaou et Jacques Lafleur, comme tous les habitants de la Nouvelle-Calédonie, étaient pris dans le tourbillon funeste des événements.

Quatre années durant, les Calédoniens ont vécu au rythme de « *l'enchaînement des incompréhensions et des violences* », comme l'a si justement dit Michel Rocard, et au cours desquelles un compromis semblait impossible.

Quatre années de conflits qui atteignirent leur paroxysme dans les événements tragiques d'Ouvéa, entre le 22 avril et le 5 mai 1988.

Dix-neuf indépendantistes et deux militaires tués.

Au total, les événements ont provoqué la mort de plus de 90 personnes, Kanaks, Caldoches, policiers et militaires confondus, laissant toute une Nation en proie au choc et à l'émotion.

Et ce fut pourtant dans ce paysage couvert par le deuil et le ressentiment, où tout semblait perdu, où nul espoir ne semblait permis, que deux grandes figures ont émergé pour écrire une belle page d'histoire et de concorde nationale.

Disons-le sans détour : Jean-Marie Tjibaou et Jacques Lafleur sont des héros et c'est pourquoi j'ai proposé au Bureau de l'Assemblée nationale de les honorer d'une salle au Palais-Bourbon. Une même salle, une salle commune à ces deux responsables politiques si différents qui, animés par une même éthique de responsabilité, ont regardé l'histoire en face et, avec l'aide du Préfet Christian Blanc, chef de la Mission du dialogue, ont décidé d'agir avec courage.

Avec courage, parce que le choix de la réconciliation est toujours plus exigeant que la poursuite du conflit. Parce que la réconciliation exige plus d'efforts. Parce qu'elle suppose l'écoute et le dialogue. Mais aussi parce que c'est un acte de résistance physique et moral : la réconciliation implique toujours d'aller contre soi-même, contre ses passions, d'ignorer ses cicatrices.

*« Nous avons appris que nous devons savoir donner, et savoir pardonner »*, avait alors déclaré Jacques Lafleur.

La réconciliation demande surtout du courage, parce qu'elle exige parfois d'aller contre les autres. Contre ceux pour qui l'offense est si grave, si profondément ancrée dans la chair, que toute modération du conflit, toute tentative d'apaisement, signifient forcément trahison impardonnable et insulte à la mémoire des disparus.

Quelques mois après les Accords de Matignon, le 4 mai 1989, Jean-Marie Tjibaou paiera son courage de sa propre vie. Et je veux ici rendre un hommage appuyé à sa mémoire. Tout comme, devant sa petite-fille ici présente, Mme Laurence Fazi-André, je salue l'engagement du député Jacques Lafleur, ainsi que son sens de l'intérêt général.

Jacques Lafleur et Jean-Marie Tjibaou ont su ouvrir un chemin pour la Nouvelle-Calédonie. Le seul qui vaille véritablement : celui de la paix. Grâce à eux, une page s'est ouverte le 26 juin 1988 avec ces Accords de Matignon qui proclamaient solennellement ceci :

*« Les communautés de Nouvelle-Calédonie ont trop souffert, dans leur dignité collective, dans l'intégrité des personnes et des biens, de plusieurs décennies d'incompréhension et de violences. (...) Aujourd'hui, les deux parties ont reconnu l'impérieuse nécessité de contribuer à établir la paix civile pour créer les conditions dans lesquelles les populations pourront choisir, librement et assurées de leur avenir, la maîtrise de leur destin. »*

J'avais 17 ans, ce 26 juin 1988. C'était hier.

Comme tant d'autres, je me suis éveillée à la politique avec les Accords de Matignon. Une génération entière s'est éveillée aux enjeux du monde avec les Accords de Matignon. Avec cet acte fondateur, qui rendait tout le reste possible.

Une génération a pris la mesure des prouesses dont les Hommes sont capables en contemplant cette poignée de main inespérée.

Quelle fierté pour la République !

Quel exemple offert aux yeux du monde !

Plus encore qu'un exemple, cette poignée de main a montré tout ce que l'humanité peut accomplir quand tout semble perdu.

Car nous savons tous désormais, depuis ce 26 juin 1988, pour l'avoir vu, pour l'avoir vécu, que nous n'avons jamais tort d'espérer en un monde meilleur et en la paix.

Nous savons qu'il n'y a pas plus de fatalité dans le conflit qu'il n'y a de dialogue impossible.

Et qu'il n'est jamais trop tard pour poser les armes et regarder vers l'avenir, pour qui sait prendre ses responsabilités au profit d'un intérêt supérieur.

En ces temps de crises nombreuses et d'instabilité dans le monde, cette mémoire doit nous inciter à chercher les réponses et les solutions qui s'imposent.

La paix conclue ce jour-là a permis à la Nouvelle-Calédonie de construire son avenir dans la sérénité et l'apaisement. Sans elle, où en serions-nous aujourd'hui ?

L'Accord de Nouméa, conclu dix ans plus tard sous le patronage de Lionel Jospin, n'aurait pas vu le jour sans cette paix originelle construite par Jacques Lafleur et Jean-Marie Tjibaou.

Oui, il n'y aurait pas eu de 5 mai 1998, sans le 26 juin 1988.

Cet Accord de Nouméa, qui a entériné l'objectif d'un destin commun, est une œuvre de consensus unique qui refonde la citoyenneté en Nouvelle-Calédonie, faite d'une communauté de femmes et d'hommes sachant regarder leur passé avec lucidité, et leur avenir avec confiance.

C'est d'ailleurs dans cet esprit qu'a été créée à Paris la Maison de la Nouvelle-Calédonie. Permettez-moi d'avoir aujourd'hui une pensée pour son ancien directeur, Joël Viratelle, brutalement décédé en juillet 2022 : un homme de dialogue qui fut un grand passeur de mémoire entre les cultures.

L'Accord de Nouméa affirme l'identité kanake et sa coutume, ses valeurs de respect et d'humilité, mais aussi de solidarité, de partage et d'hospitalité qui forment tout à la fois un écosystème d'une grande harmonie, et une richesse inestimable pour la République.

Inestimable, parce que notre République doit sa grandeur à la confluence des diversités qui la composent. Je forme ici le vœu que ces valeurs kanakes bénéficient d'un plus grand rayonnement au-delà de l'océan Pacifique.

Je veux que la jeunesse française, tous territoires confondus, puise dans ces valeurs l'inspiration dont elle a besoin pour relever les nombreux défis qui l'attendent. Je veux que la jeunesse française retienne les leçons de l'histoire de la Nouvelle-Calédonie. Car elle aura toujours beaucoup à apprendre de cette Terre de parole, de cette Terre de partage, mais aussi, désormais, Terre d'unité.

Car c'est bien avec unité que la Nouvelle-Calédonie a continué depuis 1988 son cheminement culturel, économique, institutionnel. Ce cheminement, ce parcours, honore la France autant qu'il l'oblige.

Je veux ici rappeler la grande détermination de l'Etat à accompagner avec sincérité et loyauté la Nouvelle-Calédonie dans son avenir.

En tant que Présidente de l'Assemblée nationale, je serai toujours disponible pour cette belle cause. Le Palais-Bourbon sera toujours ouvert aux élus et délégations de Nouvelle-Calédonie et la salle que je vais baptiser en est la preuve.

Les défis qui nous attendent sont encore nombreux. Mais il nous faut les aborder avec confiance. Jean-Marie Tjibaou et Jacques Lafleur nous ont légué la paix en héritage. Ils ont su, dans des temps de conflits et de violence, trouver un chemin.

En mémoire de Jacques Lafleur et de Jean-Marie Tjibaou, et avant de nous rendre devant la salle qui va porter leurs noms, je voudrais revoir avec vous quelques archives audiovisuelles de l'Assemblée nationale.

[Diffusion d'images d'archives]

Quelle émotion, à travers ces vidéos ! C'était hier et c'est déjà de l'Histoire.

Aujourd'hui, avant d'aller dévoiler la plaque de la nouvelle « Salle Jacques Lafleur-Jean-Marie Tjibaou », faisons le serment de nous montrer dignes de ces deux hommes, de leur sens des responsabilités.

Empruntons à leur sagesse, et continuons ensemble, avec humilité et détermination, à travailler pour notre avenir. Comme l'a dit si justement Jean-Marie Tjibaou : « *Notre identité, elle est devant nous.* »

Et comme l'écrivait Jacques Lafleur dans sa profession de foi de 1988 : « *Seuls des hommes de conviction, de raison, de sagesse sont susceptibles, dans le contexte actuel, de trouver les solutions acceptables pour tous. (...) Le temps est à la réflexion et à la détermination, non à l'invective et à l'extrémisme aventureux.* » Un message vrai partout et en toutes circonstances, que je vous invite à méditer.

Vive la Nouvelle-Calédonie,

Vive la République,

Vive la France !